



## AVIS PUBLIC

**SECTEUR 90<sup>e</sup> RUE, RUE J-J CRÊTE, DOMAINE LA BAIE  
ET DOMAINE POINTE SUR LE SAINT-MAURICE  
TRAVAUX DE VOIRIE ET ASPHALTAGE  
APPEL D'OFFRES N° MEK-P0113**

La municipalité de Grandes-Piles demande des soumissions pour l'asphaltage du secteur de la 90<sup>e</sup> Rue, la rue J-J Crête, le domaine La Baie et le domaine pointe sur le Saint-Maurice sur une distance totale de 6 725 mètres linéaires. Des travaux de voirie sont également prévus tel que spécifié à l'article «Objet du contrat» des «CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES».

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** Les documents complets à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site Web, [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence «MEK-P0113».

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Municipalité de Grandes-Piles, devra accompagner la soumission. Toute soumission devra être valable pour une période de cent-vingt (120) jours, suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:** Seules les personnes, sociétés et compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction sont admises à soumissionner.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Les soumissions devront être placées dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention du directeur général de la municipalité de Grandes-Piles, M. Pierre Beauséjour. Les soumissions seront reçues jusqu'à 11h, **30 mars 2017**, au bureau de la municipalité situé au 630, 4<sup>e</sup> Avenue, Grandes-Piles, G0X 1H0. Elles seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit à 11h 05.

La municipalité de Grandes-Piles n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La municipalité de Grandes-Piles ne s'engage à accepter ni la plus basse ou aucune des soumissions.

**DONNÉ À GRANDES-PILES**  
Ce 13<sup>e</sup> jour de mars 2017.

M. Pierre Beauséjour, directeur général  
Municipalité de Grandes-Piles

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je, soussigné, Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Village de Grandes-Piles, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans l'Hebdo-Mékinac, édition du 13 mars 2017 ainsi qu'aux endroits désignés par le conseil;

Et que je l'ai également affiché aux endroits désignés par le conseil entre 9:00 et 16:00 heures le 13e jour du mois de mars 2017.



Pierre Beauséjour  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier